L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er MAI 1888.

GOUIN, H. SUC.—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Sixième, Jackson, Upperline et Jeannette, désignés comme lots nos 12, 13, 34 et 35 de l'île No 202; les lots nos 12 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 150 pieds de profondeur et les lots Nos 34 et 35 mesurant 60 pieds de face à la rue Jeannette sur 150 pieds de profondeur.

CLARK, E. W.—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Adams, Plum et Jacquinie, désigné comme lot No — de l'île No 9, mesurant 301 pieds, l'île entier, sur 275 pieds de profondeur.

CLARK, E. W.—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Hillary, Adams, Plum et De Armas, désigné comme lot No 6 ou C de lot No 36, mesurant 9 pieds de face à la rue Plum sur 157 pieds de profondeur.

COLAS, VVE P., ET ALS—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

HART, WM.—
Taxe de 1887, montant à.....$3
Une portion de terre de forme irrégulière, sur les bords du Lac Pontchartrain, mesurant 200 pieds sur le bord du Lac, s'étendant de 100 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché du Canal, où la portion de terre n'a que de 30 pieds et de là en une autre profondeur de 340 pieds de face au Canal et s'étendant vers le Lac; le tout suivant un plan de W. H. Williams du 20 avril 1877, dans lequel la portion de terre en désignée comme lot No. 7.

HARDING, CLENK—
Taxe de 1887, montant à.....$3 00
Six parties de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Marx, Septième, Cohn et Jackson, désignées comme lots nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'île No 325; le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Marx sur 120 pieds de profondeur; les lots nos 7, 8 et 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Marx sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marx et Cohn; le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

HARMEYER, HENRY—
Taxe de 1887, montant à.....$4 80
Deux et demi lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Macarty, Millandon, Upperline et Jeanette, désignés comme lots Nos 1 à 8 et 9 de l'île No 42, les lots Nos 1 à 8 mesurant 240 sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline; le lot No 9 mesurant 48 pieds 9 pouces de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline.

HILTON, NELSON—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Adams, Commercial, Burbot et Peuil, désigné comme lot No 10 de l'île No 25, mesurant 30 pieds de face et formant l'encoignure des rues Adams et Commercial sur 100 pieds de profondeur.

HOGLAS, JAMES—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Am, Hillary, Clinton et Peuil, désigné comme lot No 1 de l'île No 29, mesurant 30 pieds de face à la rue Am, sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Am et Hillary.

HOUST, J. P.—
Taxe de 1887, montant à.....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Burthe, Carrollton, Perlière et Pauline, désigné comme lot No 1 de l'île No 32, les lots Nos 1 à 8 mesurant 240 sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burthe et Carrollton.

HOUZEL, LIZARD—
Taxe de 1887, montant à.....$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Levée, Jefferson et Madison, désigné comme lot D de l'île No 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

JAN, CECILIA—
Taxe de 1887, montant à.....$5 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, Troisième, Jackson et Hilton, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'île No 153, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

KACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1887, montant à.....$45 00
Un terrain, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné le côté sud du Chemin de la Métairie, (Orleans Shell Road, et la ligne du côté ville mesurant diverses mesures irrégulières.

KOLLE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Hillary, Adams, Jeanette et De Armas, désigné comme lot No 6 ou C de lot No 36, mesurant 9 pieds de face à la rue Plum sur 157 pieds de profondeur.

KOLAS, VVE P., ET ALS—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

KRAMER, MME MARIE—
Taxe de 1887, montant à.....$15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par l'avenue Carrollton, les Green, Dublin et Septième, désignés comme lots nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26 de l'île no 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Green; les lots 2 à 9 mesurant 240 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Septième; les lots 11 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Septième sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 20 à 25 mesurant 240 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

LAMAN, MME—
Taxe de 1887, montant à.....$12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Madison, Jefferson et Levée, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'île No 147, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison et Green; les lots nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 142 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Madison et Green; les lots nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Cambronne sur 142 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Madison et Cambronne.

LEWIS, ANTOINE—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Adams, Hillary, Jeanette et Plum, désigné comme lot No 7 de l'île No 34, mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur 142 pieds de profondeur.

LUCAS, MME—
Taxe de 1887, montant à.....60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, l'avenue Carrollton et la rue Green, et de forme irrégulière, désigné comme lot No 1 de l'île No 7, formant l'encoignure des rues Levée et Madison.

MESSENDOLMER, MME M.—
Taxe de 1887, montant à.....$3 00
Six lots de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Cloquinette, Monroe, Cannette et Magnolia, désignés comme lots 1 et 6 de l'île No 125; le lot No 1 mesure 30 pieds de face aux rues Cloquinette et Monroe, sur 120 pieds de profondeur; les lots nos 2 à 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Cloquinette sur 120 pieds de profondeur.

MEYER, VVE E. W. ET AUTRES—
Taxe de 1887, montant à.....$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Macarty, Millandon, Upperline et Jeanette, désigné comme lots Nos 1 à 8 et 9 de l'île No 42, les lots Nos 1 à 8 mesurant 240 sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline; le lot No 9 mesurant 48 pieds 9 pouces de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline.

MILLER, JOHN, NELSON—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Levée, Jefferson et Madison, désigné comme lot D de l'île No 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

MILLER, CECILIA—
Taxe de 1887, montant à.....$5 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, Troisième, Jackson et Hilton, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'île No 153, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

MORACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1887, montant à.....$45 00
Un terrain, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné le côté sud du Chemin de la Métairie, (Orleans Shell Road, et la ligne du côté ville mesurant diverses mesures irrégulières.

MOSSIE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Hillary, Ann et Jeanette, désigné comme lot No 7 de l'île No 34, mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

MOSLAN, M.—
Taxe de 1887, montant à.....$15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par l'avenue Carrollton, les Green, Dublin et Septième, désignés comme lots nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26 de l'île no 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Green; les lots 2 à 9 mesurant 240 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Septième; les lots 11 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Septième sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

MOSLAN, M.—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Adams, Commercial, Burbot et Peuil, désigné comme lot No 10 de l'île No 25, mesurant 30 pieds de face et formant l'encoignure des rues Adams et Commercial sur 100 pieds de profondeur.

MOSLAN, JAMES—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Am, Hillary, Clinton et Peuil, désigné comme lot No 1 de l'île No 29, mesurant 30 pieds de face à la rue Am, sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Am et Hillary.

NEUNECKER, J. P.—
Taxe de 1887, montant à.....$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Levée, Madison et Jefferson, désigné comme lot D de l'île No 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

NACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1887, montant à.....$45 00
Un terrain, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné le côté sud du Chemin de la Métairie, (Orleans Shell Road, et la ligne du côté ville mesurant diverses mesures irrégulières.

NOLLE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Hillary, Ann et Jeanette, désigné comme lot No 7 de l'île No 34, mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

PAGAN, M.—
Taxe de 1887, montant à.....$15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par l'avenue Carrollton, les Green, Dublin et Septième, désignés comme lots nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26 de l'île no 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Green; les lots 2 à 9 mesurant 240 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Septième; les lots 11 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Septième sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

PAGAN, MME—
Taxe de 1887, montant à.....$12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Madison, Jefferson et Levée, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'île No 147, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison et Green; les lots nos 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 142 pieds de profondeur; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Cambronne sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Madison et Cambronne.

PERSY, W. et BLUNT, B.—
Taxe de 1887, montant à.....$3 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Adams, Millaudon, Hillary et Jeanette, désigné comme lot No 1 de l'île No 25, mesurant 30 pieds de face à la rue Ann, sur 142 pieds de profondeur.

PIERSON, ALEX—
Taxe de 1887, montant à.....$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues General Scott, Wall, Lowerline et Jeanette, désignés comme lots nos 7 et 8 de l'île No 7 et 8 mesurant 60 pieds de face à la rue General Scott sur 100 pieds de profondeur; le lot No 9 mesurant 30 pieds de face à la rue General Scott sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues General Scott et Wall.

PIERSON, BERNARD—
Taxe de 1887, montant à.....60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Marx, Jackson, Beaton et le Chemin de la Métairie, désigné comme lot No 662, et 292 pieds de face sur 300 pieds de profondeur, étant un îlet entier.

PORTIN, EMILE—
Taxe de 1887, montant à.....$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Dublin, Troisième, Burthe et Carrollton, désignés comme lots Nos 17 et 18 de l'île No 108, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

PORTIN, MR. ET MME. EMILE—
Taxe de 1887, montant à.....$10 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Dublin et Troisième, l'avenue Carrollton et la rue Burthe, désignés comme lots nos 14, 15 et 16 de l'île No 108; lot no 14 formant l'encoignure des rues Dublin et Troisième, et mesurant 30 pieds de face sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; lots Nos 15 et 16 faisant face à la rue Dublin, et mesurant 60 pieds de face sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

GAILLARD, MAURWIS—
Taxe de 1887, montant à.....$7 80
Une partie de deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, Dublin, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 118, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 163 pieds de profondeur.

LAFFLIN AND RAND POWDER CO.—
Taxe de 1887, montant à.....$4 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas Dallapiane et Quatorzième, désigné comme lot No 4, mesurant 300 pieds, lot entier, sur 300 pieds de profondeur.

LEBRETON, E. D.—
Taxe de 1887, montant à.....$7 50
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans le nouveau cimetière borné par toute la partie entre lignes parallèles de Métairie bourg et Metairie Shell Road mesurant 196 pieds 4 pouces de face sur 364 pieds 7 pouces de profondeur, et 299 pieds 7 pouces de face sur 225 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1887, montant à.....$12 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Louisiana, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

HART, WM.—
Taxe de 1887, montant à.....$3
Une portion de terre de forme irrégulière, sur les bords du Lac Pontchartrain, mesurant 200 pieds sur le bord du Lac, s'étendant de 100 pieds de profondeur sur le côté le plus rapproché du Canal, où la portion de terre n'a que de 30 pieds et de là en une autre profondeur de 340 pieds de face au Canal et s'étendant vers le Lac; le tout suivant un plan de W. H. Williams du 20 avril 1877, dans lequel la portion de terre en désignée comme lot No. 7.

HARDING, CLENK—
Taxe de 1887, montant à.....$3 00
Six parties de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Marx, Septième, Cohn et Jackson, désignées comme lots nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'île No 325; le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Marx sur 120 pieds de profondeur; les lots nos 7, 8 et 9 mesurant 90 pieds de face à la rue Marx sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marx et Cohn; le lot No 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

HARMEYER, HENRY—
Taxe de 1887, montant à.....$4 80
Deux et demi lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Macarty, Millandon, Upperline et Jeanette, désignés comme lots Nos 1 à 8 et 9 de l'île No 42, les lots Nos 1 à 8 mesurant 240 sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline; le lot No 9 mesurant 48 pieds 9 pouces de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Macarty et Lowerline.

HILTON, NELSON—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Adams, Commercial, Burbot et Peuil, désigné comme lot No 10 de l'île No 25, mesurant 30 pieds de face et formant l'encoignure des rues Adams et Commercial sur 100 pieds de profondeur.

HOGLAS, JAMES—
Taxe de 1887, montant à.....$2 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île borné par les rues Am, Hillary, Clinton et Peuil, désigné comme lot No 1 de l'île No 29, mesurant 30 pieds de face à la rue Am, sur 142 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Am et Hillary.

HOUST, J. P.—
Taxe de 1887, montant à.....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Burthe, Carrollton, Perlière et Pauline, désigné comme lot No 1 de l'île No 32, les lots Nos 1 à 8 mesurant 240 sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Burthe et Carrollton.

HOUZEL, LIZARD—
Taxe de 1887, montant à.....$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Cambronne, Levée, Jefferson et Madison, désigné comme lot D de l'île No 87, mesurant 49 pieds de face à la rue Cambronne sur 125 pieds de profondeur.

JAN, CECILIA—
Taxe de 1887, montant à.....$5 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, Troisième, Jackson et Hilton, désignés comme lots Nos 8 et 9 de l'île No 153, mesurant 60 pieds de face à la rue Madison sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

KACHT, MME SAMUEL—
Taxe de 1887, montant à.....$45 00
Un terrain, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné le côté sud du Chemin de la Métairie, (Orleans Shell Road, et la ligne du côté ville mesurant diverses mesures irrégulières.

KOLLE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Hillary, Ann et Jeanette, désigné comme lot No 7 de l'île No 34, mesurant 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

KOLAS, VVE P., ET ALS—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

KRAMER, MME HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à.....$2 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Dublin, l'avenue Carrollton, les Green et Septième, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26 de l'île no 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Green; les lots 2 à 9 mesurant 240 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Septième; les lots 11 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Septième sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

KRAMER, MME HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à.....$2 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Dublin, l'avenue Carrollton, les Green et Septième, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26 de l'île no 225; le lot No 1 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Green; les lots 2 à 9 mesurant 240 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 10 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Carollton sur 117 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Carollton et de la rue Septième; les lots 11 à 18 mesurant 90 pieds de face à la rue Septième sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin sur 117 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Dublin, et le lot No 26 mesurant 30 pieds de face à la rue Green sur 150 pieds de profondeur.

KER, SUC. ROBT. J.—
Taxe de 1887, montant à.....$4 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Ann, Levée, Hillary et Peuil, désignés comme lots Nos 1 à 5 et 24 de l'île No 263; les lots nos 1 à 5 mesurant 150 pieds de face à la rue Levée sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ann et Hillary et mesurant 150 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos 20, 21 et 22 font face à la rue Levée et mesurent 90 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; le lot no 23 fait face à la rue Levée et mesure 30 pieds de face sur 94 pieds de profondeur; le lot no 24 fait face à la rue Levée et mesure 58 pieds de face sur 163 pieds de profondeur; les lots nos 11 et 12 font face à la rue Adams et mesurent 63 pieds de face sur 137 pieds de profondeur.

LACASSAGNE, LAURENT—
Taxe de 1887, montant à.....$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Madison, Dublin, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 118, mesurant 60 pieds de face à la rue Dublin sur 163 pieds de profondeur.

LAFFLIN AND RAND POWDER CO.—
Taxe de 1887, montant à.....$4 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas Dallapiane et Quatorzième, désigné comme lot No 4, mesurant 300 pieds, lot entier, sur 300 pieds de profondeur.

LEBRETON, E. D.—
Taxe de 1887, montant à.....$7 50
Six lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans le nouveau cimetière borné par toute la partie entre lignes parallèles de Métairie bourg et Metairie Shell Road mesurant 196 pieds 4 pouces de face sur 364 pieds 7 pouces de profondeur, et 299 pieds 7 pouces de face sur 225 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1887, montant à.....$12 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Louisiana, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
Taxe de 1887, montant à.....$12 00
Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Clinton, Louisiana, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'île No 79, mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur 120 pieds de profondeur.

SAWYER, DANIEL—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 7me district de la ville de la Nile-Orléans, dans l'île borné par les rues Lapeyrouse, Miro, Laharpe et Galvez, la dite portion de terre, mesurant cinquante six pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de cent cinquante sept pieds onze pouces et deux lignes, le tout plus ou moins entre lignes parallèles et est composée de portions des lots onze et douze du dit lot et aussi d'une petite portion triangulaire du lot treize du même lot, sur un plan de Louis Bringier, voyer, en date du 31 mars 1836 et déposé en l'étude de W. C. Lee, arpenteur, notaire en cette ville.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Conditions—Comptant sur les lieux.
10 avril—10 17 24—mai 1 8 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Geayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS.—No 20,930.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 de la rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville, carré de 12 pouces de profondeur, borné par les rues Esplanade, Bagatelle, Bourbon et Barracks désigné par le No Six sur un plan dressé par Pillié et l'Epouilly, ingénieurs civils, dans la date du dimanche 18 mars 1866, et déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquie, ancien notaire de cette ville, pour que lui en fasse et délivre grosse, ainsi que le tout se trouve faisant face à la rue Esplanade, désignés par les Nos un et deux sur un plan de Pillié et Delfouil, ingénieurs civils, en date du vingtième jour de février 1865; le dit terrain mesure au pied american, vingt trois pieds, quatre pouces de façade sur une profondeur de cent pieds, plus ou moins, pour de profondeur, entre lignes parallèles.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 avril—24—mai 1 8 15 24 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Compagnie d'Assurance du Peuple (Succession de Ernest Fraget, pièce pour pièce de Mary A. Abbott et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 19,560.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain terre, avec les améliorations qu'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros Trois Quatre, Cinq, Six et Vingt et Un, Vingt deux, borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gascogne, anciennement Jackson. Les lots Trois, Quatre, Cinq et Six mesurent chacun vingt sept pieds un pouce de face à la rue Gascogne sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur et le lot No Vingt-un, mesure vingt sept pieds de face à la rue Miro sur cent soixante deux pieds six pouces de profondeur d'après un plan de A. D. Hérbécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé au bureau de P. C. Cavellier, ex notaire, conformément à un acte de vente, en date du 8 mai 1854.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—1 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Peale vs Jno Geo. Puchiler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 23,253—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 de la rue St Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mai 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié d'un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'île numéro trente et un borné par les rues Canal, St-Louis, Marais et Villere; la dite moitié est la plus près de la rue Marais et mesure trente pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de cent vingt huit pieds neuf pouces.

Ainsi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
17 avril—17 24—mai 1 8 15 19

P. et P. Fizzini vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Nos 23,365 et 23,377—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Augustus Bernaud, syndic des créanciers dans cette affaire, ne devra pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J.